



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section des Côtes d'Armor

\*\*\*\*\*

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

[fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

### DECLARATION LIMINAIRE DU CHSCT DU 13 novembre 2014

Les élections du 4 décembre prochain, vont bientôt livrer leur verdict pour une nouvelle mandature. Il est donc temps de faire un bilan sur ces trois dernières années de fonctionnement et de résultat du CHSCT.

Nous avons repris toutes nos liminaires, tous nos comptes-rendus, tous les procès-verbaux, tous les rapports du médecin de prévention, tous les rapports de visites de l'inspectrice de santé sécurité et santé au travail et que peut-on en conclure :

#### **Le tableau n'est pas flatteur !**

Le budget alloué est en continuel diminution, et n'est pas toujours employé à l'action de prévention primaire mais plus souvent en fin d'année à des action de prévention tertiaire en complément de la dotation globale de fonctionnement de la Direction. Cela est du à des dysfonctionnements, des sessions plénières trop peu nombreuses et donc trop espacées

Les agressions et incivilités se multiplient à l'encontre des agents, les suppressions d'emplois pullulent conduisant à des fermetures de postes, les réformes et contre-réformes ne font que s'accélérer mettant les agents dans des positions difficiles, les conditions de travail se dégradent accentuant le mal-être des agents,

Les risques psychosociaux explosent fragilisant les agents, conduisant à des burn-out

Les moyens mis en place par la direction, ne sont pas adaptés, le Plan de Prévention est systématiquement retoqué pour son manque d'actions de prévention primaire, sa non prise en compte de la réalité du terrain et des difficultés des agents à exercer leur métier révélés par le DUERP,

Pourtant la Direction Départementale, la Direction Générale, le Ministère le Gouvernement ont tous annoncés que les conditions de travail, le bien-être des agents et même la prise en charge des risques psychosociaux étaient des priorités.

#### **De qui se moque-t-on ?**

Ce n'est pas les quelques travaux ici ou là, qui ont sensiblement améliorés la situation départementale.

Il a fallu **trois ans** au CHSCT des Côtes d'Armor pour obtenir l'accord de l'Administration afin de mettre en place une information sur les risques psychosociaux à l'adresse de tous les agents du département, à partir de l'année prochaine.

Maintenant, que cette formation va être déclinée, nous allons être pris en exemple par les autres CHSCT, mais que de combats pour arriver à ce résultat.

Pour **Force Ouvrière**, les suppressions d'emplois sont la cause principale de dégradation des conditions de travail.

Pour **Force Ouvrière**, améliorer la qualité de vie au travail c'est :

retirer le pacte de responsabilité,

arrêter la démarche stratégique,

arrêter la suppression des postes,

engager les recrutements nécessaires,

stabiliser les services,

reconnaître le caractère prioritaire de nos missions,

améliorer les conditions de travail,

augmenter immédiatement de 8% la valeur du point d'indice et attribuer 50 points

d'indice uniforme,

améliorer le déroulement de carrière.